



Doc. 15252
16 avril 2021

La vision de l'Assemblée sur les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 7, remplacer les mots "multilatéralisme effectif", par les mots suivants:

"multilatéralisme authentique".

Note explicative

Les États membres du Conseil de l'Europe interprètent différemment le terme "multilatéralisme effectif". Ce dernier s'inscrit généralement dans le cadre de la terminologie conceptuelle de l'UE. L'expression « multilatéralisme authentique » semble plus appropriée, sachant que de nombreux membres du Conseil de l'Europe ne sont pas membres de l'UE.

Déposé par:

KISLYAK Sergey, Fédération de Russie, NI
EPISHIN Andrey, Fédération de Russie, NI
KHAMCHIEV Belan, Fédération de Russie, NI
KHOKHLOVA Olga, Fédération de Russie, NI
KRUGLYI Vladimir, Fédération de Russie, NI

1. 2021 - Deuxième partie de session

